



HAL
open science

L'éclairage des banques textuelles pour le traitement lexicographique de présentement

Myriam Bergeron-Maguire

► **To cite this version:**

Myriam Bergeron-Maguire. L'éclairage des banques textuelles pour le traitement lexicographique de présentement. Dostie, Gaétane & Hadermann, Pascale. La dia-variation en français actuel. Études sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence, Peter Lang, pp.275-295, 2015, 10.3726/978-3-0352-0314-1 . halshs-00939076

HAL Id: halshs-00939076

<https://shs.hal.science/halshs-00939076>

Submitted on 17 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éclairage des banques textuelles pour le traitement lexicographique de *présentement*

MYRIAM BERGERON-MAGUIRE

CNRS-ATILF et Université de Lorraine, France

1. Introduction¹

La réflexion qui est à l'origine de cette contribution s'est amorcée au moment où nous nous trouvions en face d'un manuscrit du pays de Bray daté de 1749, qui fait partie du corpus d'étude de notre thèse « Le français populaire en Normandie aux 17^e et 18^e siècles, étudié à partir de correspondances, d'archives familiales et de procès-verbaux. Contrôle et comparaison avec la description donnée par le FEW », dans lequel nous avons repéré *présentement*. Au fil de nos dépouillements, nous avons pu trouver de nombreuses autres attestations de *présentement* dans divers documents haut-normands du 18^e siècle, notamment dans des quittances, des comptes et un interrogatoire de la lieutenance rouennaise.

Pour un locuteur francophone européen, *présentement* comme adverbe est inusité. Le mot est compris bien entendu, mais il n'est pour ainsi dire jamais employé à l'oral et est senti, d'après des témoins français et belges interrogés, comme une marque d'africanité. Au Québec,

1 Nous aimerions remercier Fouzia Benzakour, Elisabeth Berchtold, Bruno Courbon, Gaétane Dostie, Yan Greub et André Thibault, dont les relectures attentives nous ont permis d'améliorer une première version de la présente étude.

en Acadie², dans les Antilles³ (Guadeloupe ; Martinique, Zanoaga 2012 : 450–451) et en Afrique (des 320 résultats pour *présentement* dans *Varitext*, 301 proviennent de journaux ivoiriens, algériens, marocains et sénégalais⁴), le mot est courant en français, tant à l’oral qu’à l’écrit. On trouve également *présentement* en créole réunionnais (DECOI I, 3). Il est apparemment absent en Louisiane (Ø DLF), tout comme *actuellement*. La présente contribution se concentrera sur le français québécois, sans toutefois écarter les données que les autres variétés pourront apporter et évaluera l’apport des banques textuelles pour la représentation de *présentement* dans les ouvrages de référence du français québécois. Comme le mot figure toujours à l’heure actuelle dans la littérature, toutes variétés de langue confondues, notre démarche, pour être complète, doit tenir compte par ailleurs des sources traditionnellement utilisées pour mesurer la fréquence de phénomènes lexicaux, telles que les dictionnaires conventionnels⁵ (pour les marques d’usage). Au terme de notre démonstration, nous vérifierons l’hypothèse de Poirier (1978 : 71) quant à la répartition de *présentement* dans l’architecture du français québécois : « Ainsi, [...] *présentement*, qui sembl[e] avoir au Québec une fréquence d’emploi plus grande que [son] équivalen[t] [...] *actuellement*, [...] pourrai[t] bien devoir [sa] bonne fortune aux habitudes linguistiques de nos ancêtres plutôt qu’au voisinage d’[un] mo[t] anglais correspondant[t] (*présentement* est attesté plus d’une quinzaine de fois au 17^e siècle) ». La nature – exclusivement ou partiellement héritée – ainsi que la voie par laquelle les ‘archaïsmes’ entrent dans certaines variétés

2 Il y est cependant concurrencé à l’oral par le type asteure, lorsque l’emploi admet cette permutation (cf. 2.2). Merci à Karine Gauvin de l’Université de Moncton pour cette information. Il en est de même pour le français québécois (cf. 2.2 n 9).

3 Les attestations antillaises ne sont pas issues d’enquêtes linguistiques, mais de textes littéraires qui ont été dépouillés pour la *Base de particularités du français régional antillais* réalisée par André Thibault et Teodor-Florin Zanoaga (la base compte aujourd’hui plus de trente-cinq mille fiches).

4 Nos remerciements s’adressent à Sascha Diwersy de l’Université de Cologne, qui nous a permis d’accéder à la base, toujours en mode test au moment de rédiger cette contribution.

5 Les dictionnaires consultés se trouvent en bibliographie.

de français d'outre-mer est en effet centrale pour leur description dans les dictionnaires.

2. Méthodologie

2.1 Les banques textuelles

L'exploitation des banques de données textuelles pour la description en lexicographie différentielle du français régional ou encore pour le traitement des régionalismes dans un dictionnaire de langue générale a fait l'objet de plusieurs critiques au cours des dernières années (Vézina 1998, Thibault 1999 ; 2007 et Wissner 2012). Le bilan actuel consiste en ce que ces ressources s'avèrent d'un concours précieux pour « l'étude de certains aspects diachroniques et diatopiques de l'évolution lexicale du français, qu'un travail de mise en fiches traditionnel ne saurait jamais remplacer » (Thibault 2007 : 479), à condition d'étudier « des paires de lexies raisonnablement monosémiques⁶ » (id.). En effet, malgré l'impossibilité maintes fois relevée d'effectuer des recherches diatopiques dans Frantext par exemple, il a été démontré par Thibault (2007 : 475) que les banques textuelles, en procurant à la fois une perspective pan-francophone et une profondeur chronologique, permettent tout de même d'arriver à documenter de façon satisfaisante des phénomènes de variation diatopique.

2.2 Les paires comparées

Pour la sélection des adverbes à comparer, nous nous sommes reportée aux témoignages des observateurs de l'usage, qui mentionnent

6 Les bases textuelles n'étant pas pourvues à l'heure actuelle de modules de recherche qui permettent de définir le(s) sens du lemme recherché. Pour plus de détails, voir Thibault 2007.

l'existence de six lexies en concurrence (cf. 3.). Nous avons fait le choix de n'analyser que quatre d'entre elles : *présentement/à présent/actuellement/à cette heure*⁷. Deux facteurs ont présidé à la sélection des lexies en concurrence avec *présentement* : d'une part, la plus haute fréquence chez les observateurs de l'usage (*à présent*) et, d'autre part, la plus importante part dans l'usage actuel français québécois, à l'écrit et à l'oral (*actuellement*, figure 4 ; *à cette heure*, CFPQ ici n 8). Au sujet d'*à cette heure*, hormis son fonctionnement sémantico-syntaxique qui s'apparente davantage à celui de *maintenant* qu'à celui de *présentement* (les huit emplois qu'on trouve dans les exemples du DRF seraient interchangeables avec *maintenant*, contre seulement trois pour *présentement*), il faut mentionner son appartenance à la langue orale, restriction qui s'est faite progressivement et qu'on peut attribuer à « la forme [st] de *cette* [...], qui a contribué à déclasser la locution » (DRF sous *heure*)⁸. L'interprétation des résultats présentés ci-dessous pour *à cette heure* ne doit pas se faire par conséquent sans tenir compte des deux dernières remarques. Quant à *maintenant* et *aujourd'hui*, leur implantation de longue date (13^e s. pour *maintenant* « à présent » ; 14^e s. pour *aujourd'hui* « le jour où l'on est ») et le silence des observateurs quant à leur usage ne suggèrent pas non plus de véritable concurrence avec *présentement*. Mentionnons également que certains adverbess retenus pour l'analyse ont eu à un moment ou à un autre des sens secondaires exprimant des relations à l'espace (*présentement*

7 Nous avons également fourni les résultats pour le type *asteure*, qui inclut toutes les variantes graphiques suivantes, qu'on a tirées des modules complémentaires de recherche du Fichier lexical du TLFQ (désormais FTLFQ), tout comme pour les variantes du type *à cette heure* énumérées ci-après : *asteure*, *astheur*, *ast'heure*, *asteur*, *astheure*. Le type *à cette heure*, quant à lui, représente les variantes graphiques *à cette heure*, *à c't'heure*, *à c'tt' heure*, *à c'te heure*, *à ct'heure*, *à c't heure*, *à cet' heure*, *à c'tte heure*.

8 Les résultats le suggèrent pour le français québécois contemporain (CFPQ : 12 att. de *présentement* pour 82 att. d'*asteure*), ainsi que pour les créoles antillais (l'existence de *présentement* en français guadeloupéen vs. l'absence de *présentement* en créole pour la Guadeloupe [Ludwig R. et al. 2006 : 171] et la présence dans tous les créoles français d'*asteure* [Thibault 2009 : 111–113]).

« effectivement présent », TLF) ou au temps, qui sont autres que ceux qui nous intéressent ici (*tout présentement* « tout de suite », TLF ; *présentement* « depuis peu de temps », Ac 1694–1879⁹ ; *à présent* « alors », FEW 9, 307b). Cela dit, l'analyse sémantique d'un échantillon conçu à partir de la base Frantext nous a amenée au constat selon lequel ces sens secondaires ne représentaient pas un obstacle à l'exploitation de données dans les banques textuelles, car ils demeurent tous, à l'exception d'*à cette heure* (cf. *supra*), sous-représentés dans les résultats¹⁰. La recherche pour *à présent* a été effectuée en excluant *jusqu'* et *dès* dans Frantext et en excluant uniquement *jusqu'* dans Eureka¹¹. Aucune exclusion n'a pu être réalisée pour la recherche dans le FTLFQ, le module de recherche ne disposant pas de cette fonction. À l'exception des résultats antérieurs au 17^e siècle pour *actuellement* (nous verrons dans le détail ci-dessous les motifs de ce choix), nos lexies sont ainsi suffisamment monosémiques pour que la recherche dans les bases textuelles soit aisée. Le contraire aurait impliqué le tri manuel d'une somme considérable de résultats.

9 Il n'est pas défini comme tel dans les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie*, alors que l'exemple « je viens de le quitter présentement » illustre pourtant bel et bien ce sens.

10 Nous avons retenu les tranches temporelles 1600–1620, 1700–1710, 1800–1810 et 1900–1910. À l'intérieur des deux dernières tranches, nous avons analysé pour chacune des années les 10 premiers résultats lorsque leur nombre était inférieur à 20, les résultats 10 à 19 lorsque leur nombre dépassait 20, les résultats 30 à 39 lorsque leur nombre se situait entre 40 et 60 résultats et les résultats 50 à 59 pour les cas où la requête affichait 100 résultats et plus. Les quelques cas où le contexte s'avérait insuffisant pour déterminer le sens avec exactitude ont été écartés.

11 *Dès* est considéré comme un opérateur d'adjacence par le module de recherche d'Eureka, qui retourne alors tous les documents qui contiennent *dès* et l'adverbe recherché, séparés au plus par un mot. Il a été pour cette raison impossible d'exclure *dès* de la recherche.

3. Résultats dans les bases textuelles et témoignages d'observateurs de l'usage de la période classique

3.1 *Frantext*

Puisqu'*actuellement* n'a eu le sens d'« en ce moment » qu'à partir de la fin du 17^e siècle et qu'on ne peut pas présumer de l'implantation d'un sens dans l'usage à partir d'une première attestation (1696), les résultats pour *actuellement* n'ont été pris en compte, dans les observations qui suivent, qu'à partir du 18^e siècle¹². Il faut néanmoins garder à l'esprit qu'il est possible que nous ayons affaire tout au long du 18^e siècle aux deux sens (« effectivement » et « en ce moment »), puisque ce n'est qu'à partir de la fin du 18^e siècle qu'on peut vraisemblablement supposer l'obsolescence du sens d'« effectivement » (dernière att. dans Trévoux 1771, FEW 24, 117b)¹³. L'analyse sémantique de l'échantillon mentionné ci-dessus conforte d'ailleurs cette hypothèse.

| <i>Période</i> | <i>présentement</i> | <i>à présent</i> | <i>actuellement</i> | <i>asteure</i> | <i>à cette heure</i> |
|----------------|---------------------|------------------|---------------------|----------------|----------------------|
| 1600–1649 | 92 | 68 | 24 | 21 | 309 |
| 1650–1699 | 912 | 209 | 136 | 0 | 100 |
| 1700–1749 | 474 | 598 | 502 | 1 | 83 |
| 1750–1799 | 73 | 1156 | 648 | 0 | 69 |

Figure 1 : *Présentement, à présent, actuellement, asteure et à cette heure* dans *Frantext*.

Les résultats de la base textuelle *Frantext* révèlent une diminution de plus de moitié de la fréquence de *présentement* au cours du 18^e siècle

12 Cette exclusion a été réitérée pour le FTLFQ. On a éliminé 7 attestations d'*actuellement* au sens d'« effectivement » pour la période 1616–1759. Aucune attestation pour ce sens n'a été trouvée pour la période 1760–1900.

13 La période de cohabitation des deux sens semble se situer entre le 17^e et le 18^e siècle, c'est-à-dire que le sens d'« effectivement » est répertorié de 1474 à Trévoux 1771. Précisons aussi que notre étude porte sur la langue générale et non sur les emplois spécialisés.

par rapport à la deuxième moitié du 17^e siècle, où il dominait l'usage, ralentissement qui se manifeste encore davantage entre le 18^e et le 19^e siècle. L'usage – littéraire à tout le moins – au 18^e siècle est donc largement dominé par *à présent*. Le changement *présentement* > *à présent* suit donc son cours en France durant le 18^e siècle, plus précisément à partir de la deuxième moitié du 18^e siècle (figure 1), où le rapport *présentement*/*à présent* passe de 44/56 (1700–1749) à 6/94 (1750–1799). Il ne serait pas exclu que le genre des textes ou encore la prédilection de certains auteurs pour l'une ou l'autre des lexies puisse être à l'origine de ce changement brusque qu'on observe dans les résultats. Mais cette hypothèse peut être écartée : pour la première moitié du 18^e siècle, on trouve *présentement* dans plusieurs genres littéraires (théâtre, prose, correspondances), sous la plume de Dangeau, Regnard, Bossuet, La Motte, Marivaux et Galland ; pour la seconde moitié du 18^e siècle, ce sont des auteurs comme D'Alembert, l'abbé Prévost, Montesquieu ou d'Argenson qui l'emploient et on observe, encore une fois, une diversité de genres textuels.

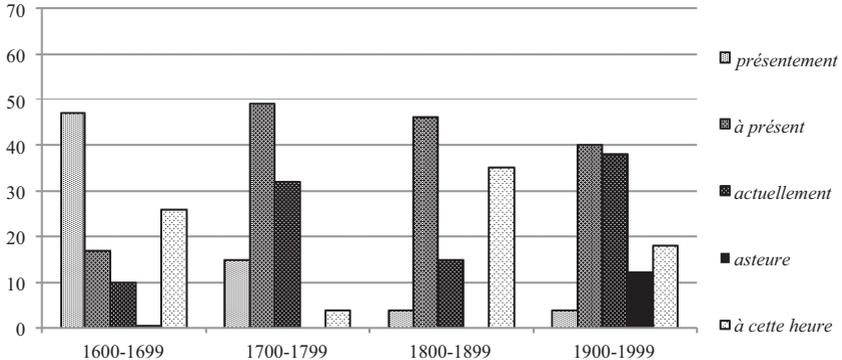


Figure 2 : *Présentement*, *à présent*, *actuellement*, *asteure* et *à cette heure* dans Frantext (16^e–19^e s.).

La majorité des auteurs concernés étant née ou ayant vécu une partie de sa vie à Paris, ces résultats ne suggèrent pas non plus que le facteur diatopique soit en cause. En revanche, du point de vue diachronique, le recul de *présentement* dans la seconde moitié du 18^e siècle est manifeste.

3.2 Témoignages des observateurs de l'usage durant la période classique

L'interprétation des remarques faites par les observateurs de l'usage doit se faire avec prudence : *présentement* n'a jamais cessé d'exister dans la littérature (en y incluant tous les genres littéraires) jusqu'à aujourd'hui. Cela dit, les témoins de l'époque sont nombreux à reconnaître, dès le 17^e siècle, l'existence d'une hésitation entre *présentement* et *à présent*. Mlle de Gournay, suivie par l'école de Malherbe (Br 3/1, 367), blâme ceux qui « daigneroient dire *presentement* » (1634, 403). Vaugelas¹⁴ (1647), à propos d'*à présent*, affirme : « Je sçay bien que tout Paris le dit & que la plupart des meilleurs Escrivains en usent ; mais je sçay aussi que cette façon de parler n'est point à la Cour [...] On dit *a cette heure, maintenant, aujourd'hui, en ce temps, presentement* », ce à quoi répond l'Académie au siècle suivant : « On a peine à s'imaginer que la Cour ait autrefois condamné *à present*, qui est un tres bon mot & souvent meilleur que ceux qu'on luy substitué. » (AcObs 1704 : 246). Miege 1677 préfère *présentement* à *à présent*, tandis que Féraud 1788 attribue *présentement* au style familier, en précisant que « *à présent* et *maintenant* sont au contraire de tous les styles. [...] Vaugelas préférait celui-là [*présentement*] au premier de ceux-ci [*à présent*] : l'usage a changé. » Ménage ne se prononce pas au sujet de *présentement*, mais exprime son désaccord avec la condamnation faite par Vaugelas en affirmant qu'« *à présent* est un fort beau mot, et qui est très usité en prose » (MénObs 1675, 389). Bérain 1675 et Bouhours 1693 l'ont suivi, tout en reconnaissant aussi *présentement* (Br 4/2, 751). Ainsi, une majorité des observateurs de l'usage admet plus volontiers *présentement* au 17^e siècle alors qu'au 18^e siècle, *à présent* fait l'unanimité. Les résultats pour les 17^e et 18^e siècles de la figure 2 vont aussi dans ce sens. Comme on l'a dit en 3,1, l'absence d'*actuellement* dans les observations rapportées dans

14 A moins d'indication contraire, les extraits cités ici ont été tirés du *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (14^e-17^e siècles)* des Classiques Garnier numérique.

les commentaires est révélatrice : celui-ci n'a vraisemblablement pas ou peu concurrencé *à présent* au cours du 18^e siècle et ce n'est que deux siècles après la première attestation du sens moderne d'« en ce moment » (1696) qu'il a commencé à déloger *présentement* à l'écrit (dont l'évincement avait déjà été entamé par *à présent*). Les résultats obtenus de la consultation de Frantext pour les 18^e et 19^e siècles vont d'ailleurs dans ce sens : on observe une nette préférence pour *à présent* aux 18^e et 19^e siècles, et ce n'est que plus tardivement au 20^e siècle qu'*actuellement* prend le pas. Faut-il supposer que cette période de perte de vitesse de *présentement* au cours de la seconde moitié du 18^e siècle est valable pour toute la France ? S'il y a eu des zones archaïsantes, quelles étaient-elles et pendant combien de temps l'ont-elles été ? Quelle valeur attribuer à nos attestations haut-normandes pour *présentement* et particulièrement à la plus tardive d'entre elles (1789) ? La comparaison avec d'autres français régionaux de la même époque, qui permettrait d'évaluer la convergence ou la divergence des usages régionaux les uns par rapport aux autres ainsi que par rapport à l'usage en France métropolitaine, serait la seule méthode susceptible de nous renseigner véritablement sur ces questions. Faute de dépouillements et d'études réalisés à ce jour sur les français régionaux de ces époques sur ce point spécifique, il est pour l'heure impossible de se prononcer sur de possibles zones archaïsantes. Cela dit, la répartition diamésique de *présentement* en Europe (témoins interrogés + CFPP 2000 : 37 att. d'*actuellement* contre 0 att. de *présentement* + données tirées d'Eureka sous 3.4) laisse croire que l'irrégularité de cette perte de vitesse s'est surtout fait sentir sur l'axe diamésique de la variation, c'est-à-dire dans le type de réalisation du discours. Et si l'on constate, dans notre corpus, que les documents dans lesquels on recense *présentement* sont exclusivement de nature juridique ou administrative (comptes, quittances, fermages) et qu'on en trouve même des indices de son emploi à l'oral (procès-verbal de l'interrogatoire d'un détenu par la lieutenance de Rouen), c'est probablement dans le caractère conservateur du lexique administratif et juridique qu'il faut en chercher l'explication. Nous reviendrons sur cet aspect lorsque nous discuterons de l'adstrat anglais.

3.3 FTLFQ

Les dépouillements effectués en vue de l'élaboration du fichier lexical du *Trésor de la langue française au Québec* ne reposent pas sur un corpus clairement défini, ce qui rend impraticable toute recherche sur la fréquence proprement dite (c'est-à-dire sur le nombre d'apparitions d'un mot parmi un nombre de mots défini)¹⁵. Cela n'enlève cependant rien à la présence relative des variantes les unes par rapport aux autres. En tenant compte de cette difficulté, nous proposons pour les fins de la présente recherche un découpage temporel spécifique, inspiré du cadre proposé par Juneau et Poirier (1979 : 11), qui permet de dégager deux périodes temporelles à peu près équivalentes, dont l'une correspond au Régime français (1616–1760) et l'autre au Régime britannique et à une période pré- et post-constitutionnelle (1760–1900). Les résultats de la recherche pour *présentement* dans le FTLFQ pour les deux périodes susmentionnées sont les suivantes : pour la période 1616–1759, on relève 57 att. de *présentement* pour 39 att. de *à présent* et 14 att. de *actuellement*¹⁶, pour un rapport (%) de 52/35/13 ; pour la période 1760–1900, on relève 18 att. de *présentement* pour 40 att. de *à présent* et 57 att. de *actuellement* pour un rapport (%) de 15/35/50. Ces résultats peuvent s'interpréter comme suit : *présentement* est premier au 17^e siècle jusqu'aux trois quarts du 18^e siècle, ce que l'on observe en France seulement pour le 17^e siècle (cf. 3.1) ; de la fin du 18^e siècle à la fin du 19^e siècle, la situation est renversée : *présentement* cède la place à *actuellement*.

15 Pour une description complète des dépouillements et des choix qui ont été faits pour le FTLFQ, voir Juneau/ Poirier (1979 : 18–71).

16 La première attestation du sens moderne d'*actuellement* « en ce moment » dans le FTLFQ est de 1714. Cinq attestations (1646–1703) la précèdent et renvoient au sens « de fait, effectivement ». Cette première attestation s'inscrit en continuité avec la première attestation du sens moderne en France qui lui est antérieure (1696).

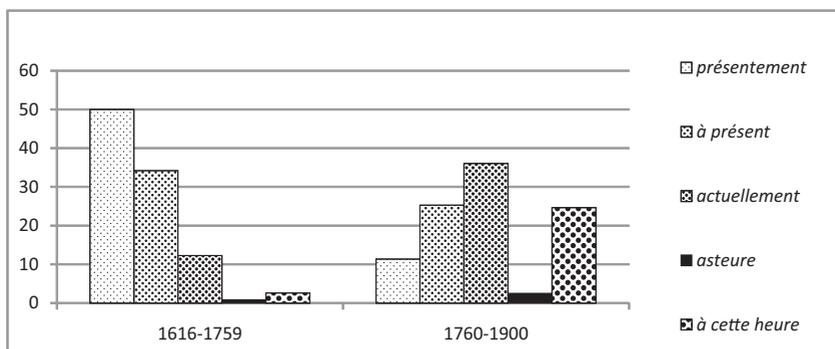


Figure 3 : *Présentement*, *à présent*, *actuellement*, *asteure* et *à cette heure* dans le FTLFQ.

3.4 Eureka

Les résultats présentés ici concernent une période qui va de 1980 jusqu'à aujourd'hui. Au Canada comme en Europe, l'usage révèle une préférence pour *actuellement*, qui reste cependant nettement moins marquée au Canada (rapport approximatif de 1 pour 2) en comparaison avec l'Europe (rapport approximatif de 1 pour 150). *Présentement* est pour ainsi dire disparu de l'usage francophone européen (les rares attestations qu'on en trouve dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Temps*, *Le Soir* ne permettent pas de tirer de conclusion au sujet de la diatopie du mot) et il connaît une perte de vitesse au Canada francophone (pas de conclusion diatopique possible non plus). Les résultats pour *à cette heure* étant très peu nombreux, on les a volontairement exclus des données présentées ci-dessous [consulté le 12/03/14].

Canada francophone

actuellement = 510 860

présentement = 270 279

à présent = 12 019

Europe francophone

actuellement = 70 816

présentement = 471

à présent = 210 851

Figure 4 : Les résultats dans Eureka pour *actuellement*, *présentement* et *à présent*.

4. Récapitulatif pour *présentement*, à *présent*, *actuellement*, à *cette heure* et *asteure*

La figure 6 s'interprète en comparant les proportions du groupe *présentement*/à *présent*/*actuellement*/*asteure*/à *cette heure*, c'est-à-dire leur fréquence relative les unes par rapport aux autres et ce, pour chaque époque distincte, et non pas en analysant séparément chacune des variantes dans une perspective diachronique. Ce qu'on observe, c'est que la situation au Québec au cours des 17^e et 18^e siècles correspond proportionnellement à peu de choses près à ce que l'on constate pour la France dans la seconde moitié du 17^e siècle. Pour la période qui va de la fin du 18^e siècle au début du 20^e siècle, la répartition *présentement*/à *présent* s'apparente à celle de la première moitié du 18^e siècle en France. On remarque en effet un recul de *présentement* dans les deux cas. Vers la seconde moitié du 18^e siècle en France, à *présent* domine incontestablement. C'est également à *présent* qui est le plus employé à ce moment au Québec entre *présentement* et à *présent*, mais *actuellement* est la variante privilégiée, à la différence de la France. Malgré un léger décalage, les deux situations demeurent dans l'ensemble remarquablement semblables.

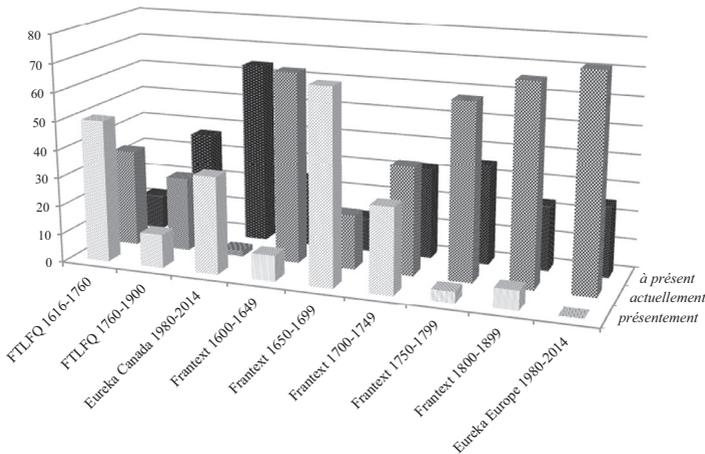


Figure 5 : Récapitulatif pour *présentement*, à *présent*, *actuellement*.

| | <i>présentement</i> | <i>à présent</i> | <i>actuellement</i> | <i>asteure</i> | <i>à cette heure</i> |
|--------------------|---------------------|------------------|---------------------|----------------|----------------------|
| Frantext 1600–1649 | 92 | 68 | 24 | 21 | 309 |
| Frantext 1650–1699 | 912 | 209 | 136 | 0 | 100 |
| Frantext 1700–1749 | 474 | 598 | 502 | 1 | 83 |
| Frantext 1750–1799 | 73 | 1156 | 648 | 0 | 69 |
| Eureka Europe | 471 | 210851 | 70816 | – | – |
| FTLFQ 1616–1760 | 57 | 39 | 14 | 1 | 3 |
| FTLFQ 1760–1900 | 18 | 40 | 57 | 4 | 39 |
| Eureka Canada | 270279 | 12019 | 510860 | – | – |

Figure 6 : Tableau récapitulatif *présentement*, *à présent*, *actuellement*, *asteure*, *à cette heure*.

5. De l'hypothèse du maintien dû à l'interférence de l'anglais

5.1 *Actuellement*

Des données du FTLFQ, on constate un renversement de situation pour *présentement/actuellement*. Comment expliquer le recul de *présentement* et surtout, cette prédilection pour *actuellement* ? L'anglais *actually* a-t-il joué un rôle dans cette nouvelle répartition ? Cette question ne se pose pas bien entendu pour les variétés européennes. Mais cela ne va pas forcément de soi pour le Québec (ni pour les Antilles, ni pour l'Acadie non plus, d'ailleurs). Il faut d'abord se rappeler l'évolution sémantique d'*actuellement* pour tenter de répondre à la question soulevée. Comme nous l'avons dit, *actuellement* a d'abord eu le sens d'« effectivement » ; il a été emprunté, avec ce sens, au français par l'anglais, qui le possède toujours (OED). La lexicographie française relève le sens en cause du 15^e siècle jusqu'à la fin du 18^e siècle (FEW 24, 117b). Le sens d'« en ce moment » est quant à lui attesté pour la première fois à la fin du 17^e siècle (1696, FEW 24, 117b).

A l'époque moderne, l'anglais *actually* connaît deux sens : « en ce moment » et « effectivement »¹⁷. Celui d'« en ce moment » n'a pas connu de grande vitalité : l'OED l'indique comme d'origine dialectale écossaise, « now rare » et ne fournit que cinq attestations, dont seulement une, qui date du 19^e siècle, est américaine. Le sens le plus courant en anglais, celui avec lequel le français québécois a été le plus en contact au cours de son histoire et avec lequel on peut soupçonner une interférence, est celui d'« effectivement ». Une telle interférence peut toutefois être écartée : dans le FTLFQ, on ne trouve que deux attestations du sens « effectivement » pour *actuellement* entre 1714 (date de 1^{ère} att. du sens moderne « en ce moment ») et 1760, date à partir de laquelle on peut envisager une influence de l'anglais sur le français du Québec. Si on ne peut exclure que la forme de l'anglais *actually* ait pu influencer sur la situation *présentement/actuellement*, l'hypothèse d'une continuité avec la répartition que connaissait la France au cours du Régime français paraît tout de même de loin la plus plausible. Cette influence du français de l'Hexagone peut enfin être envisagée pour la situation actuelle, puisqu'on sait qu'elle s'exerce à nouveau sur le français du Québec depuis la fin du 19^e siècle, en particulier dans le domaine de la presse (*cf.* les résultats dans *Eureka*)¹⁸.

17 Le sens d'« en effet », attesté depuis 1762, n'a pas de correspondant en français et semble être un développement sémantique propre à l'anglais. Nous l'avons donc exclu de nos observations.

18 « Il convient ici d'ajouter une importante remarque de nature méthodologique : les journaux québécois ne représentent pas des objets 'purs' du point de vue diatopique. On y trouve en effet de nombreuses dépêches d'agence de presse internationales, ainsi que des articles tirés de grands quotidiens français tels *Le Monde* ou *Libération* qui paraissent régulièrement dans les colonnes de certains journaux québécois avec lesquels ils semblent avoir passé des accords de coopération. [...] Il n'existe malheureusement aucune façon automatique de mettre de côté les articles qui n'ont pas été rédigés par des journalistes québécois ; il faudrait, idéalement, faire le tri manuellement, ce qui devient vite très laborieux lorsqu'on a affaire à de telles masses de matériaux. Une utilisation méthodologiquement irréprochable de cet outil impliquerait que l'on puisse séparer les articles selon la provenance de leur rédacteur. » (Thibault 2007 : 474).

5.2 *Présentement*

Avant de conclure au strict archaïsme, examinons de plus près l'hypothèse formulée par le DQF concernant une influence possible de l'adstrat anglais sur le maintien de *présentement* en français québécois. Des huit sens et sous-sens répertoriés par l'OED sous *presently*, deux seulement sont parvenus à l'époque moderne en anglais d'Amérique : celui de « bientôt » (ex. tiré du OED du 18^e siècle : « Pride will be presently brought down. ») et celui de « en ce moment ». Nous allons vérifier l'hypothèse d'une interférence au plan sémantique en mesurant tour à tour, à l'aide du FTLFQ, l'influence que les deux sens parvenus en anglo-américain ont pu avoir sur le français québécois. Des 43 attestations tirées du FTLFQ comprises entre 1682 et 1874, aucune ne présente le sens de « bientôt ». Quant à l'hypothèse de l'influence de *presently* avec le sens de « en ce moment », il faut dire que cet usage a été rejeté par la norme anglophone de prestige depuis le 17^e siècle jusqu'au 20^e siècle, et encore de nos jours depuis le milieu du 20^e siècle. Il n'aurait eu d'existence qu'à l'oral jusqu'au 20^e siècle, après quoi la littérature américaine lui a donné accès à l'écrit :

Apparently avoided in literary use between the 17th and 20th centuries, but in regular use in most English dialects and by Scottish writers ; revived in the 20th cent. in the U.S., subsequently in Britain and elsewhere. Regarded by some usage writers, esp. after the mid 20th cent., as erroneous or ambiguous (OED sous *presently*).

L'hypothèse d'une influence de l'anglais écrit, à tout le moins jusqu'au 20^e siècle, doit par conséquent être écartée. En supposant que *presently* « en ce moment » ait connu une grande vitalité à l'oral avant le 20^e siècle en anglais canadien, il resterait à vérifier l'hypothèse d'une influence ayant transité par l'oral pour la période de la deuxième moitié du 18^e au 19^e siècle, au cours du Régime britannique. Pour être en mesure de l'affirmer, il faudrait que *présentement* ait connu en français québécois une fréquence d'emploi plus élevée au cours de la période du Régime britannique (1760–1840) que lors du Régime français (1608–1760)¹⁹.

19 C'est le cas par exemple de *cloque* et de *moque*, qui ont d'après Juneau (1971 : 388–392), « subi une diffusion à la fin du 18^e siècle sous l'impulsion de l'anglais ».

Or, ce qui se produit est exactement l'inverse, comme on l'a dit plus haut pour *actuellement* (cf. les résultats dans le FTLFQ). L'hypothèse la plus vraisemblable pour le maintien de *présentement* en français québécois n'est donc pas le voisinage de l'anglais *presently*, mais plutôt celle d'un archaïsme dont l'origine serait peut-être à attribuer à la présence et à l'influence, au début de la colonie, de l'administration française, dont la production discursive consistait majoritairement en des documents de type juridique et administratif²⁰. Cette hypothèse se voit également renforcée par le fait que *présentement* est absent en Louisiane – ou plus exactement absent de la description lexicographique du français louisianais – où l'influence de l'anglais a été bien plus forte qu'au Québec. En ce qui a trait aux autres variétés qui l'ont conservé, on peut émettre pour chacune d'elles une hypothèse distincte. En ce qui concerne le français en Afrique, il est fort probable que le maintien de *présentement* s'explique par le caractère livresque de l'apprentissage du français par les élites africaines indigènes à l'époque coloniale²¹. Pour l'Acadie, compte tenu qu'il n'est pas signalé par Massignon (1962)²² et qu'il n'est pas attesté non plus en Louisiane²³, il n'est pas impossible que *présentement* soit un emprunt récent au français québécois. Pour le français dans les Antilles de même que pour le créole réunionnais, il

20 Comme c'est le cas pour les documents de notre corpus de thèse, plusieurs des documents qui attestent *présentement* dans le FTLFQ au cours du Régime français sont de type administratif (contrairement à *à cette heure* qu'on trouve principalement dans des récits, des correspondances privées ou encore des archives judiciaires de cours d'appel où les propos sont rapportés à la manière des procès-verbaux). Sur l'influence des administrateurs sur le français en Nouvelle-France, voir Poirier (2006 : 79), qui commente *épinette vs sapinette*.

21 Merci à André Thibault de nous avoir proposé cette hypothèse pour le français en Afrique.

22 Il n'est pas complètement exclu que le caractère archaïque du mot ait été occulté par l'illusion d'une appartenance du mot au français général, comme c'est peut-être le cas pour d'autres sources.

23 Cela peut peut-être s'expliquer parce qu'elle n'a été découverte qu'en 1682 et que la colonie n'a commencé à exister véritablement qu'à partir du 18^e siècle. La prépondérance d'*asteure*, qui va même jusqu'à concurrencer *maintenant* (le DFL atteste *maintenant* dans trois paroisses et *asteure* dans douze paroisses), n'est pas non plus sans retenir notre attention.

s'agit soit d'une survivance de l'époque coloniale, de nature semblable à celle que l'on observe pour le Québec, passée du français des Blancs créoles à celui de la population francophone antillaise ou créolophone réunionnaise, soit d'un mot du français livresque, au même titre que le français en Afrique, appris par les gens de couleur après l'abolition de l'esclavage et l'accession à la scolarisation pour tous. Il se peut enfin que les deux hypothèses se soient renforcées l'une l'autre²⁴.

6. Conclusion

Les banques textuelles nous ont permis de situer au cours de l'histoire les variantes en concurrence *présentement*/à *présent*/*actuellement*/à *cette heure* les unes par rapport aux autres et ont montré l'importance qu'ont dû avoir à l'époque du Régime français les échanges ininterrompus avec la France et les classes de dirigeants dans la répartition de ces variantes. Les matériaux fournis par ces bases ajoutent du poids à l'hypothèse selon laquelle la bonne fortune de *présentement* serait à attribuer aux habitudes linguistiques des ancêtres des actuels Québécois plutôt qu'au voisinage de *presently*. La langue juridique et administrative qu'on a supposée être en partie à l'origine de cette répartition en français québécois (et peut-être dans celle d'autres français expatriés) mériterait à cet égard de faire l'objet d'une étude d'ensemble. L'exemple de *présentement* a également montré que la variation diachronique et la fréquence peuvent toutes deux être des facteurs déterminants pour le traitement des régionalismes et auraient tout intérêt à faire l'objet d'un marquage approprié dans les dictionnaires du français québécois actuel.

24 Merci à André Thibault de nous avoir proposé ces hypothèses concernant le français des Antilles.

Références

- AcObs 1704 = Académie française, 1704, *Observations sur les remarques de M. de Vaugelas*, Genève, Slatkine (1972).
- Base de particularités du français régional antillais élaborée par André Thibault et Teodor-Florin Zanoaga (la base comptait plus de trente-cinq mille fiches fin août 2013).
- Br = Brunot, Ferdinand, 1905–1979, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris : Armand Colin, 13 t.
- CFPP2000 = *Corpus de français parlé parisien des années 2000* élaboré par Sonia Branca-Rosoff, Florence Lefeuvre, Mat Pires et Serge Fleury. Transcriptions en accès libre sur le site de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle : <<http://cfpp2000.univ-paris3.fr>>.
- CFPQ = *Corpus de français parlé au Québec* élaboré par Gaétane Dostie. Transcriptions en accès libre sur le site de l'Université de Sherbrooke : <<http://pages.usherbrooke.ca/cfpq/corpus.php>>.
- DECOI I, 3 : Bollée, Annegret, 2000, *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie : Mots d'origine française P-Z*, Hamburg : Helmut Buske.
- DFPlus 1988 = Poirier, Claude (rédacteur principal), 1988, *Dictionnaire du français plus : à l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal : Centre éducatif et culturel Inc.
- DictUnivFr 1997 = *Dictionnaire universel francophone*, Paris : Hachette/EDICEF/AUPELF-UREF.
- DLF = Valdman, Albert (senior editor) / Kevin J. Rottet (Associate editor), 2010, *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, [s.l.] : University Press of Mississippi.
- DQA 1992 = Boulanger, Jean-Claude, 1992, *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, Montréal : Dicorobert.
- DQF 1999 = Meney, Lionel, 1999. *Dictionnaire québécois français*, Montréal : Guérin.

- DRF 2001 = Rézeau, Pierre (éd.), 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France : Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- DSR 1997 = Thibault, André, 1997, *Dictionnaire suisse romand : particularités lexicales du français contemporain*, Genève-Carouge : Zoé.
- Eureka = Corpus constitué de médias multilingues (anciennement Biblio Branchée) depuis les années 1980 couvrant l'actualité internationale, nationale, régionale et locale. Accès sous licence <<http://www.eureka.cc/Default.aspx>>.
- FEW = Wartburg, Walther von, 1922–2002, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn/Leipzig/Bâle : Teubner/Klopp/Zbinden, 25 vol.
- Frantext = base textuelle du laboratoire CNRS-ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française). <www.frantext.fr>
- FTLFQ = fichier lexical informatisé du Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ). <www.tlfq.ulaval.ca/fichier>
- Classiques Garnier numérique, *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (14^e–17^e s.)*. Accès sous licence <www.classiques-garnier.com>.
- Juneau, Marcel, 1971, « Reviviscence en ancien québécois de mots gallo-romans sous l'influence de l'anglais », *Revue de linguistique romane*, 35, p. 388–392.
- Juneau, Marcel et Claude Poirier, 1979, « Le TLFQ : une approche d'un vocabulaire régional », *Travaux de linguistique québécoise*, 3, p. 1–139.
- Ludwig R. / H. Poulet / F. Bruneau-Ludwig, 2006, « Le français guadeloupéen », in : R. Confiant / R. Damoiseau (éds.), *A l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Barnabé*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge, p. 155–173.
- Massignon, Geneviève, 1962, *Les parlers français d'Acadie, Enquête linguistique*, Paris : Klincksieck, 2 t.
- OED = J. A. Simpson and E.S.C. Weiner (prepared by), *The Oxford English Dictionary, Second Edition*, 1989, 20 vol. Clarendon Press : Oxford.

- Poirier, Claude, 2006, « Les fondements historiques de la conscience linguistique des Québécois », in : Dotoli, Giovanni (éd.), *Canada : le rotte della libertà. Atti del Convegno internazionale Monopoli*, 5–9 octobre 2005, [Fasano], Schena Editore, p. 77–85.
- RobHist 1998 = Rey, Alain (dir.) 1998, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert.
- Thibault, André, 2007, « Banques de données textuelles, régionalismes de fréquence et régionalismes négatifs », in : David Trotter (éd.), *Actes du xxiv^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Aberystwyth, 1–6 août 2004), I, Tübingen : Niemeyer, p. 467–480.
- Thibault, André, 2009, « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de Linguistique Romane*, 73, p. 77–137.
- TLF = C.N.R.S. (éd.), 1971–1994, *Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècles (1789–1960)*, Paris : Gallimard, 16 vol.
- Varitext. Corpus des variétés nationales du français*. Corpus préparé à l'Université de Cologne constitué de textes journalistiques des années 2000 (totalisant environ 80 millions de mots), pour moitié environ d'Europe, surtout de la France continentale (presse régionale et nationale : *Le Figaro*, *L'Est Républicain*, *Sud-Ouest*), et pour plus de la moitié de presse nationale d'Afrique, en particulier du Cameroun (*Cameroon Tribune*, *Mutations*), du Sénégal (*Le Soleil*) et de Côte d'Ivoire (*Fraternité Matin*). <<http://syrah.uni-koeln.de/varitext/>>
- Vézina, Robert, 1998, *Compte-rendu du Dictionnaire suisse romand, Langues et Linguistique*, 24, p. 225–230.
- Wartburg, Walther von, 2010 (3^e éd.), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes. Beiheft / Complément*, publ. par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidl, Strasbourg, Société de Linguistique romane (Bibliothèque de linguistique romane, Hors série 1).
- Wissner, Inka, 2012, « Les grands corpus du français moderne : des outils pour étudier le lexique diatopiquement marqué ? », *SKY Journal of Linguistics*, 25, p. 233–272.

Zanoaga, Teodor-Florin, 2012. *Contribution à la description des particularités lexicales du français régional des Antilles. Etude d'un corpus de littérature contemporaine : les romans L'Homme-au-Bâton (1992) et L'Envers du décor (2006) de l'auteur antillais Ernest Pépin*, Thèse de doctorat, Paris-Sorbonne Paris IV. Consultable sur le site de l'Université Paris-Sorbonne Paris IV à l'adresse suivante : <<http://www.e-sorbonne.fr/theses/contribution-description-particularites-lexicales-francais-regional-antilles-etude-d-corpus-l>>.

10. Annexe. – Rubrique historique de dictionnaire inspirée du modèle du DSR

■ Première attestation en France : 1155 (Keller, Hans-Erich, *Étude descriptive sur le vocabulaire de Wace* ; VerRomAkBerl 7 ; Berlin 1953 [à ajouter à FEW 9, 307b] ; sans interruption dans la littérature française, du 13^e siècle à aujourd'hui [Afr. BestAm, FEW 9, 307b ; GdfC. Mfr. Froissart, Lac ; DMF ; Gaillon 521. Frm. dp. OldeSerres 1603 dans Frantext]) ; première attestation avec le sens « en ce moment » au Québec : 1682 (FTLFQ). Afin d'isoler le caractère régional de cet emploi, on considérera trois types de données : la représentation du mot dans la lexicographie générale ; les données des banques textuelles ; les témoignages de locuteurs français, suisses et belges interrogés. La grande majorité des dictionnaires français donne le mot sans marque ou en donne une représentation partielle et/ou inexacte (v. bibliographie ci-dessous). Seuls Lar 2005 et RobPt 2013 donnent à la fois « Québec » et « Afrique » comme précision diatopique à la suite de « région. ». Depuis PR 1967, il est marqué « vieux » ou « vieilli » dans la très grande majorité des dictionnaires français (à l'exception du TLF, qui ajoute « ou littér. » de *maintenant, à présent*). La banque textuelle Frantext fournit de très nombreuses attestations pour *présentement* : 1 107 att. au 17^e s., 591 att. au 18^e s., 261 att. au 19^e et 446 att. au 20^e. Cette fréquence décroissante, malgré une légère hausse au 20^e siècle, qui s'explique par le nombre plus important de textes que contient Frantext pour le 20^e siècle par rapport aux siècles précédents, suggère fortement que l'on a affaire à un archaïsme. Ce n'est pas ce que l'on constate, en revanche, pour la presse écrite : 430 att. dans le journal *Le Monde* (Eureka ; janv. 2003 à janv. 2013), 253 att. dans les archives électroniques (www.lesoir.be) du journal bruxellois *Le Soir* (oct. 1988 à fév. 2013) et 133 att. dans le journal vaudois *24 heures* (Eureka ; août 2007 à fév. 2013). Il est donc permis de se demander si les marques « vieux » ou « vieilli » qu'attribue l'ensemble des dictionnaires conventionnels au mot *présentement* sont réellement justifiées. En effet, les témoins français et belges interrogés répondent spontanément qu'ils n'emploient pas le mot et qu'il est senti comme un usage typiquement africain ; les témoins romands interrogés n'emploient pas non plus le mot. Le mot *présentement* n'est ni vieilli ni vieux dans aucune variété du français : il est selon toute vraisemblance entièrement sorti de l'usage oral des variétés européennes, mais n'en demeure pas moins encore représenté à l'écrit dans la littérature et dans la presse franco-européenne. Ainsi, la marque « littér. », attribuée par le TLF, donne une plus juste représentation du mot, bien que la presse ne puisse pas vraiment être qualifiée de « littéraire ». Il est à l'inverse tout à fait courant au Québec¹, en Acadie, dans les Antilles² (Guadeloupe ; Martinique ; v. Zanoaga 2012 : 450-451) et en Afrique, tant à l'oral³ qu'à l'écrit (GR 1985 ; DFPlus 1988 ; RobHist 1998 ; BDTS). Quant à la présence de l'adstrat, les données historiques vont à l'encontre de l'hypothèse d'une influence de l'anglais *presently* pour le maintien de *présentement* dans les variétés concernées (FTLFQ). On le trouve aussi en créole réunionnais (ALR, cité par DECOI). Du point de vue des dictionnaires européens, *présentement* s'est régionalisé à l'oral. — Donné sans marque dans Fur 1690, Ac 1694-1986, Li, DG GLLF 1973 et encore Lexis 1975 ; FEW 9, 307b « fr. [...] seit BestAm⁴ » — « vieux ou région. » PR 1967 et NPR 1993 ; « vieux » Lar 1983 ; « vieilli ou rég. (cour. au Québec) » GR 1985 ; TLF « synon. vieilli (sauf au Québec et en Afrique francophone) ou littér. de *maintenant, à présent* » ; « rég. ; normal et cour. au Québec » RobHist 1998 ; « vieilli ou Afrique » Lar 2001 ; « vieilli ou Afrique, Québec » Lar 2005 ; « vieux ou région. (Canada, Afrique) » RobPt 2013 ; BDLP-Algérie et Maroc ; 10 att. dans CFPQ 2000 ; 305 att. dans *Varitext*⁵.

¹ *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ) : 10 att. de *présentement* ; 2 att. d'*actuellement*.

² Les attestations antillaises ne sont pas issues d'enquêtes linguistiques, mais de textes littéraires qui ont été dépouillés pour la *Base de particularités du français régional antillais* élaborée par André Thibault et Teodor-Florin Zanoaga (la base comptait plus de trente-cinq mille fiches fin août 2013).

³ Il est cependant concurrencé à l'oral par *astheure* en Acadie. Merci à Karine Gauvin de l'Université de Moncton pour cette information. Il en est de même pour le français québécois (CFPQ : 10 att. de *présentement* pour 63 att. d'*astheure*).

⁴ Une note renvoie à des témoignages d'observateurs de l'usage des 17^e et 18^e siècles concernant une hésitation : on a admis plus volontiers *présentement* au 17^e siècle alors qu'au 18^e siècle, *à présent* faisait l'unanimité.

⁵ Résultats répertoriés dans un sous-corpus de journaux ivoiriens, algériens, marocains et sénégalais pour les années 2004 et 2008.